



Maison du Paysan - Case postale 96  
 1964 Conthey  
 Tél. 027 345.40.10 - Fax 027 345.40.11  
 vitival@agrivalais.ch

## Assemblée Générale du 11 mars 2015

---

### PROCES-VERBAL

**Présents** 235 membres et invités

**Présidence** M. Christian Blaser

**Excusés** Mmes et MM.

Jean-Michel Cina, Willy Giroud, Yvo Strahm, Gérard-Philippe Mabillard, Gérald Dayer, Hubert Zufferey, Gilles Besse, Boris Keller, Christian Linder, Olivier Viret, Olivier Guex, Cédric Arnold, Frédéric Rouvinez, Me Jean-Pierre Guidoux, Guy Bianco, Gabriel Amman, Rosemarie Ritz, Arthur Darbellay, Raphaël Garcia, Pierre-Alain Grichting, Pierre-André Roduit

**Procès-verbal** Daniel Etter

### Ordre du jour

- 1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2014
- 2) Rapport du Président
- 3) Rapport de la Commission technique
- 4) Comptes 2014 et rapport des vérificateurs
- 5) Financement Vitival dès 2015
- 6) Budget 2015
- 7) Elections 2015 (présidence, vice-présidence, approbation du comité)
- 8) Message du Service de l'agriculture
- 9) Projet 77a VitiSol ; Bilan 2014 et Situation 2015
- 10) Divers

### Conférence

Pas de conférence en 2015

En ouverture de l'assemblée, le président M. Christian Blaser salue les invités et les membres présents. En particulier il salue Mme Chantal Aebi-Pürro directrice Vitiswiss et FSV, Mme Brigitte Decrausaz cheffe de l'Office des paiements directs, M. Pierre-Yves Felley, directeur de la CVA, M. Pierre-Antoine Héritier président de la FVV, M. Thierry Constantin président de l'UVEV, Charte St.Théodule et du GOV, M. Marc-André Mathier président du OWW, M. Conrad Briguet Directeur de la Haute Ecole de viticulture et œnologie de Changins, M. Augustin Schmid membre d'honneur Vitival.

C. Blaser excuse un certain nombre de membres et de personnalités dont M. Jean-Michel Cina, Conseiller d'Etat et Gérald Dayer chef du Service de l'agriculture, ainsi M. Pierre-André Roduit, chef de l'office cantonale de viticulture.

Quatre scrutateurs sont désignés : Décaillet Anne-Laure, Bétrisey Fabrice, Michellod Bernard, Solioz Marc-Alain.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

### **1/ Procès-verbal de l'assemblée générale du 12.03.2014**

Christian Blaser demande si quelqu'un souhaite la lecture du PV.

Personne ne demande la lecture. Le PV est accepté sans modification.

DE s'excuse pour son erreur commise au bilan 2013 voir point no. 5 du PV. Montant des transitoires pas modifié, ce qui amena à des totaux inégaux entre actif et passif.

### **2/ Rapport du Président**

#### Chefs de groupe et formation continue

Les chefs de groupe se sont réunis à trois reprises. En septembre, durant la période des vendanges, une réunion extraordinaire consacrée à la problématique de la Drosophile Suzukii a été organisée en présence de M. C.Linder - entomologiste à la station Agroscope. Il s'agissait ici d'informer nos chefs de groupe de la situation, à la lumière des connaissances les plus actuelles du nouveau ravageur.

En décembre, une matinée a été consacrée à la gestion des programmes phytosanitaires sans intrants de synthèse.

Au mois de février, une rencontre faisant état du fonctionnement de Vitival a permis au comité de partager ses diverses préoccupations avec les chefs de groupe.

Je remercie ici tous les chefs de groupe pour leur participation et leur soutien à notre association.

Cette année, 81 personnes (71 en 2013, 55 en 2012) ont participé aux divers cours de formation continue proposés. Pour 2015, un choix de 8 cours en français et 2 cours en langue allemande, dont 3 cours organisés par Vitival, est à disposition des membres.

La formation continue organisée dans le cadre du projet VitiSol a rassemblé quelques 121 vigneronnes et vignerons pour un total de 141 personnes inscrites au projet, soit une participation de 85% !

#### Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches, projet « VitiSol »

Le projet VitiSol est entré dans sa deuxième saison d'activité. 29 nouveaux participants se sont joints aux 111 premiers. Le projet compte aujourd'hui quelques 336 hectares.

Contrairement à 2013, les nouvelles parcelles inscrites n'atteignent pas le quota des surfaces mises à disposition par le projet. Eric Perruchoud, responsable de VitiSol, reviendra sur cette thématique dans son rapport.

Les échanges d'expérience et les contacts fructueux entretenus avec les viticulteurs dans le cadre de ce projet sont très bénéfiques. Ces échanges participent au développement d'une vision respectueuse et responsable de la gestion durable de nos sols et par conséquent de nos terroirs viticoles.

#### PER 2014 et surface de promotion de biodiversité

En 2014, le respect des exigences PER a été contrôlé sur 297 exploitations. Au total, 24 manquements ont entraîné une sanction. Comme habituellement, les remarques les plus fréquentes concernent les documents incomplets notamment les résultats d'analyses de sol

et les relevés de structures ainsi que le non-respect des bordures enherbées le long des chemins.

Fin août 2014, les références de 950 exploitants ont été transmises à l'Office cantonal des paiements directs.

### Certificat Vitiswiss

L'année 2014 a été marquée par l'introduction du nouveau certificat Vitiswiss - Développement Durable. Peut-être un peu inquiétés par les modifications apportées, plusieurs membres ne se sont pas inscrits cette année. La participation au certificat a diminué de 32%! Nous regrettons cette tendance et ne pouvons qu'encourager les personnes réticentes, non inscrites au certificat en 2014, à s'informer auprès de leurs collègues vignerons, chefs de groupe ou à notre secrétariat. Les exigences présentes dans le nouveau certificat viticole ne sont pas très différentes de celles qui existaient auparavant.

Sur 187 demandes (276 en 2013, 276 en 2012), 78 exploitations ont été contrôlées (41 %). 183 certificats viticoles ont été attribués. Pour la première fois cette année, les exigences liées au certificat « cave » ont été appliquées et 51 encaveurs se sont inscrits.

### Vitiswiss et Label Vinatura

Le comité de Vitiswiss s'est réuni à Berne à 7 reprises. L'assemblée générale, organisée par la section tessinoise, s'est déroulée dans le cadre exceptionnel du Monte Tamaro le 10 avril 2014.

Les activités du comité ont été très variées. Citons notamment, les relations avec l'OFAG dans le cadre de la rédaction des directives PER, la refonte des divers règlements entourant l'attribution du label Vinatura, et la création d'un dépliant promotionnel explicitant la démarche du développement durable. A ce sujet, un exemplaire vous a été remis en entrant dans cette salle, d'autres sont disponibles gratuitement à notre secrétariat.

### Exigences PER et directives Vitiswiss 2015

Pour l'année à venir, il n'y a pas de changement majeur dans l'application des PER, seule l'exigence concernant l'application d'herbicides le long des eaux de surface ayant été reformulée. Ce point sera détaillé dans le message du SCA.

### Label Vinatura ®

Le nombre d'exploitations valaisannes utilisant le label Vinatura s'est stabilisé. Cette année à nouveau 16 demandes ont été enregistrées (16 en 2013, 13 en 2012). Le nombre de vins dégustés s'élève à 163 vins (138 vins en 2013), ceci correspond à un volume de 615'000 litres.

Comme chaque année, je répète qu'il est dommage de ne pas avoir plus de caves intéressées par le label Vinatura ®. Il est vrai que ce label est peu connu - car peu utilisé ! - et qu'il ne va pas faire exploser la vente de nos vins ... mais est-ce une bonne raison ? Le label Vinatura ® permet de communiquer un savoir-faire et souligne les efforts effectués au vignoble et à la cave pour un travail de qualité dans le respect de l'environnement. N'est-il pas souhaitable que notre profession ait à cœur de communiquer positivement ce qui se fait de bien ? Ou préfère-t-on laisser la place aux critiques peu élogieuses, néfastes à l'image de notre viticulture ?

## Activités 2015

Compte tenu des changements à venir dans l'organisation du comité de Vitival, il m'est difficile de développer ce chapitre dans le détail ! Je vais en effet remettre mon mandat après 6 années passées à la présidence.

### Exploitation durable des sols viticoles en zones sèches : Projet VitiSol.

L'objectif cette année est d'atteindre une centaine d'ha supplémentaire de vignoble inscrit au projet.

Je profite de remercier Eric Perruchoud qui assure l'administration, l'encadrement technique et la formation continue des viticultrices et viticulteurs. Il est encadré par un comité de pilotage composé de Fabrice Bétrisey, Stéphane Emery, Marc-Alain Solioz et moi-même.

### Certificat Vitiswiss – Développement Durable

Les modifications apportées au nouveau certificat n'ont peut-être pas été comprises par tous. Il est important que la gérance, le comité et la commission technique ainsi que les chefs de groupe soient à l'écoute et disponibles auprès des membres de Vitival qui attendraient des précisions et des réponses à leurs questions.

### Organisation des contrôles Certificat

La formation continue des contrôleurs, principalement dans les domaines de la Cave et de l'Entreprise devra être assurée afin de répondre aux nouvelles exigences du certificat Vitiswiss.

### Autres activités

Dans le but de répondre aux attentes de certains membres qui cherchent à approfondir leurs connaissances professionnelles dans une thématique particulière, il a été proposé par la commission technique de mettre en place différents « groupes d'intérêt ». La participation aux activités de ces groupes est bien évidemment volontaire, il s'agira de permettre un échange d'expériences entre viticulteurs dans le cadre de visites au vignoble. Un premier thème est proposé cette année « Gestion d'un programme phytosanitaire sans intrants de synthèse ».

## Conclusion

L'année 2014, par la grave problématique engendrée par la pourriture acide et la présence de la Drosophile Suzukii, a mis en évidence les limites de nos connaissances et l'importance de maintenir une attention soutenue à l'état sanitaire de nos vignobles.

Avec l'apparition d'un nouveau ravageur, il est important de ne pas répéter les erreurs du passé. La lutte chimique aveugle, basée sur l'usage de produits à large spectre, peut rapidement anéantir les efforts de dizaines d'années de travail raisonné basé sur l'application de la production intégrée dans nos vignobles.

Notre association n'a ni l'ambition ni les compétences pour proposer des solutions techniques « clé en main » ; par contre, elle bénéficie d'une longue expérience dans l'approche du terrain. Les contrôles effectués en groupe, l'observation du vignoble, les échanges entre professionnels, le suivi des méthodes d'avertissement (piégeage, contrôles visuels) constituent les bases solides nécessaires à la résolution des problèmes phytosanitaires. Nous n'oublierons pas ici les cours de formation continue qui constituent également un support important. Vitival, par ses statuts, répond à ces objectifs. Nous ne pouvons dès lors que vous encourager à participer aux nombreuses activités prévues.

Dans le domaine de la communication, il est important de continuer à promouvoir notre démarche. Le développement durable constitue une piste solide sur laquelle notre viticulture s'est engagée depuis longtemps. A nous de le dire haut et fort !

Nous souhaitons que Vitiswiss, dans la mesure de ses capacités financières, intensifie ses efforts de communication, mais seule, cette association ne pourra atteindre son but. Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs responsables de la promotion des vins, tant au niveau national que régional profite de cet « outil promotionnel » mis gratuitement à leur disposition.

La production de raisin et l'élaboration de vins dans la ligne du développement durable permettent des réflexions passionnantes et des réalisations concrètes. Il y aurait encore tellement de sujets à développer ... je ne veux pas abuser de votre attention et termine ici mon rapport d'activité.

Après 6 années passées à la présidence de Vitival, je tiens à vous remercier pour votre confiance. J'ai eu beaucoup de plaisir à participer aux destinées de cette Association. Comme dans beaucoup de domaines aujourd'hui, les professions de la vigne et du vin évoluent rapidement, je crois sincèrement qu'une association telle Vitival répond à ces évolutions et qu'elle est indispensable à l'avenir de notre vignoble.

Le rapport du président est approuvé par l'assemblée.

### **3/ Rapport de la commission technique**

(Stéphane Emery, membre de la commission technique de Vitival)

#### **Programme d'activité 2014**

En plus des activités ordinaires, la poursuite du **projet VitiSol** a occupé une place importante dans les activités de la CT en 2014, dont 2 membres font partie du groupe de pilotage.

Parmi les **activités ordinaires** de la CT, il convient de mentionner :

- **les contrôles phytosanitaires** : 3 à 4 contrôles réalisés selon les groupes, dont les objectifs principaux sont la détection précoce des parasites principaux (acariose, oïdium...) ainsi qu'une surveillance globale du territoire.
  - **1<sup>er</sup> contrôle** : les dégâts de noctuelles et, dans une moindre mesure, de boarmie ont été localement particulièrement intenses.
  - **2<sup>e</sup> contrôle** : des symptômes d'oïdium précoces étaient déjà visibles avant et durant la floraison dans certaines parcelles.
  - **3<sup>e</sup> contrôle** : des foyers de pourriture en vert ont été observés fréquemment.
  - Un groupe sur trois en moyenne a réalisé un 4<sup>e</sup> et dernier contrôle phytosanitaire durant la dernière semaine de juillet.
- **Neuf séances d'hiver** se sont déroulées du 23 janvier au 12 février 2015 réunissant au total 310 participants. Deux séances en allemand pour 54 membres, le reste en français. Le thème de la drosophile du cerisier a occupé l'essentiel de ces séances.
- **Site internet** : Par manque de temps, les résultats des contrôles phytosanitaires n'ont malheureusement pas pu être saisis « en direct ».
- Une **formation** théorique sur les ravageurs de la vigne au débourrement a été dispensée pour la 1<sup>re</sup> fois en 2014. Vu l'intérêt montré par les participants, ce cours

sera à nouveau proposé en 2015. Les cours en phase avec les préoccupations actuelles des viticulteurs ont rencontré un joli succès (lutte contre l'oïdium et gestion de l'irrigation).

Afin que l'offre se renouvelle sans cesse, nous vous encourageons à formuler régulièrement des idées de formation continue !

**L'engagement des membres de Vitival** en faveur du développement durable est dans une large mesure identique à l'an dernier :

- La surface pratiquant la **lutte par confusion sexuelle contre les vers de la grappe** reste inchangée. L'efficacité de cette technique contre eudémis a été excellente sur l'ensemble du canton, contrairement à celle contre cochylis, dont les populations ont connu localement une forte augmentation, notamment à Sion-Chandoline, Conthey-Daillon, Les Evouettes.

Pour la 2e année consécutive, le groupement de Sion n'a pas installé de diffuseurs en 2014 dans les vignes situées sur le coteau en rive droite du Rhône. L'absence de captures de papillons dans les pièges, renforcé par l'absence de tissages sur environ 10'000 grappes contrôlées en 1re génération, a confirmé que la lutte est actuellement inutile contre les vers de la grappe dans ce périmètre.

Enfin, pour la 1<sup>re</sup> fois depuis 2004, les populations d'eudémis ont fortement augmenté dans les communes de Loèche et Varen, deux communes ne pratiquant pas la lutte par confusion. Au vu de ces résultats, des traitements sur la deuxième génération ont été recommandés dans ces secteurs.

- La poursuite du **projet VitiSol** continue à motiver les membres à réduire l'usage d'herbicide sur leur exploitation. A titre d'exemple, 7 ha de vigne ont été ensemencés cette année avec des espèces peu concurrentielles. Dans la majorité des situations, ces semis donnent pleine satisfaction à l'exploitant.
- La progression des surfaces **de vigne en biodiversité naturelle** SPB II (ancien OQE) se poursuit. En effet, 18 exploitants ont déclaré de telles surfaces pour la 1<sup>re</sup> fois en 2015, représentant 31 ha.

En réponse à une demande de l'office cantonal de la viticulture, l'OFAG a accepté de diminuer les exigences pour les vignes situées en plaine et en rive gauche du Rhône, en terme de diversité botanique. Cette diminution est de 15 points-espèces pour la plaine et de 5 points-espèce pour les vignes de la rive gauche.

- Le projet de **mise en réseau de surfaces de promotion de la biodiversité** dans le vignoble a officiellement débuté le 27 mai 2014. L'accession d'Angelin Thétaz, chef du groupe Vitival de Saillon, au poste de président de la nouvelle association Réseau agro-environnemental de Saillon témoigne de l'implication des membres Vitival dans l'aboutissement de ce projet.

Nous espérons que les activités de la CT correspondent aux attentes des membres de Vitival et qu'elles soient en phase avec leurs préoccupations techniques actuelles.

**En 2015**, nous souhaiterions pouvoir accompagner dans leur démarche les membres, de plus en plus nombreux, qui souhaitent remplacer les fongicides de synthèse par des produits naturels. Les récentes homologations du mélange Armicarb + Soufre contre l'oïdium et du phosphonate de potassium contre le mildiou (effet partiel) offrent de nouvelles perspectives dans ce sens. Il est prévu de constituer un groupe d'intérêt sur ce sujet, afin d'intensifier les échanges entre les membres intéressés.

Vous avez pu constater à travers la lecture de ce rapport que les thèmes d'activités ne manquent pas. Leur réalisation demande cependant un important investissement en temps, que ne peuvent pas toujours offrir les membres de la commission technique, déjà très engagés pour la viticulture durable. L'engagement de nouvelles forces vives contribuerait assurément au développement de ces idées.

Au nom de la CT, je tiens à remercier ici toutes les personnes qui, par leur activité, contribuent à l'évolution positive de la viticulture durable.

Un merci particulier cette année à Gilles Raboud et Raymond Roduit qui ont œuvré pendant plus de 20 ans au réglage et au contrôle des pulvérisateurs, avec doigté et professionnalisme. Après ces années passées au service de la production intégrée, ils ont aujourd'hui décidé de prendre une retraite bien méritée.

Le rapport de la Commission technique est accepté par l'assemblée

#### **4/ Comptes 2014 et rapport des vérificateurs**

Daniel Etter présente les comptes qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 14'950.10

Le capital de l'association s'élève à Fr. 186'158.23 au 31.12.2014.

Après lecture du rapport des vérificateurs, les membres présents acceptent les comptes par main levée et donnent ainsi décharge aux organes responsables.

#### **5/ Financement Vitival dès 2015**

En complément à la convocation de l'AG 2015, les membres ont reçu une lettre explicative exposant la problématique financière de l'association (lettre annexée au présent PV).

Proposition est faite à l'assemblée d'augmenter le montant et de modifier le mode de calculations des cotisations. Cette augmentation doit notamment permettre de compenser la diminution du nombre de membres cotisants (membres atteints par la limite d'âge) et de renforcer l'appui technique aux groupes régionaux en finançant un poste de technicien à temps partiel.

Une discussion fournie s'ensuit à laquelle plusieurs membres de l'assemblée participent.

« Le montant et le mode de cotisation ne sont pas formellement combattus ; en revanche, pour certains, l'opportunité d'une mise en œuvre déjà pour 2015 ne paraît pas nécessaire.

Quelques interventions relèvent qu'il n'est pas normal que les viticulteurs financent une prestation (appui technique) qui est du ressort de l'état.

Pour d'autres membres, il est évident que c'est aux professionnels (chefs d'entreprise) de s'impliquer dans le financement et le développement des aspects techniques viticoles. »

A la suite de ces débats, l'assemblée est appelée à se prononcer en votant en deux étapes :

Premier vote :

Acceptez-vous de modifier la cotisation annuelle de l'Association Vitival en complétant la cotisation annuelle de 200 frs par un montant calculé selon la surface viticole exploitée, (selon projet proposé dans la lettre annexée) ?

#### Résultats

Oui : 86 membres

Non : 58 membres

Abstentions : 16 membres

L'assemblée accepte l'augmentation des cotisations selon le projet proposé par le comité.

Etape 2 :

Deuxième vote :

Etes-vous favorable à l'engagement d'un technicien viticole à temps partiel afin de renforcer l'appui technique aux groupes régionaux ?

Oui : 69

Non : 54

Abstention : 31

L'assemblée accepte le principe de l'engagement d'un technicien viticole en vue de renforcer l'appui technique aux groupes régionaux.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée envers le comité. Il souligne la qualité du débat, et relève que par ces décisions difficiles Vitival a manifesté la volonté de poursuivre ses actions au service d'une viticulture durable.

#### **6/ Budget 2015**

Vu la décision prise concernant le financement de Vitival DE présente le budget incluant une augmentation de la cotisation et l'engagement d'un technicien. Ce budget prévoit un résultat positif de Fr. 1'970.--

Le budget est accepté à main levée par les membres présents

#### **7/ Elections 2015 (présidence, vice-présidence, approbation du comité)**

CB informe l'assemblée de sa décision de démissionner comme président et ~~profite de~~ présente le candidat à sa succession en la personne de Stéphane Kellenberger.

L'AG acclame le nouveau président par applaudissement.

En attendant de trouver une personne dans le Bas-Valais pour respecter l'équilibre des langues, CB propose de reconduire Marc-André Mathier à la vice-présidence ad intérim. L'AG acclame le vice-président ad intérim par applaudissement

Les autres membres du comité sont les personnes suivantes :

Fabrice Bétrisey, Andrea Benicchio, Guy Bercalz (en remplacement de David Rossier démissionnaire), Marc-André Mathier et D.Etter

La commission technique est composée des personnes suivantes :

Stéphane Emery, Janine Huber, Xavier Sartoretti (en remplacement de Marc-Alain Solioz démissionnaire), Bernard Michellod, Anne-Laure Décaillet, Hans-Peter Constantin

### **8/ Message du Service de l'agriculture**

Stéphane Emery, collaborateur à l'office cantonal de l'agriculture, présente le message du SCA.

Le fort engagement de Vitival en faveur d'une viticulture durable nous donne l'opportunité de communiquer positivement sur la viticulture valaisanne, à travers les nombreux projets réalisés : lutte par confusion, VitiSol, machines électriques, projet de mise en réseau de SPB... Afin de ne pas ternir cette image, il est important que les viticulteurs respectent la législation en vigueur, notamment les nouvelles exigences PER concernant la gestion des bords de cours d'eau naturel.

Finalement, SE présente les recommandations 2015 pour gérer durablement *Drosophila suzukii*.

### **9/ Projet VitiSol : Bilan 2014 et Situation 2015**

M. Eric Perruchoud, responsable du projet VitiSol présente le bilan 2014 du projet.

En 2014 le projet englobe une totalité de 336 ha avec 140 participants réparti sur 44 communes. En 2014 il y a 30 nouveaux participants et 23 « anciens » ayant ajoutés des surfaces.

La répartition des mesures choisies en 2014 est la suivante :

	Surfaces inscrites en 2014	surface totale
Mesure A1.1 engazonné	4.7 ha	21.9 ha
Mesure A1.2 déjà engazonné	10.1 ha	23.7 ha
Mesure A2.1 enherbé spontanément	20.7 ha	57.4 ha
Mesure A2.2 déjà enherbé spontanément	36.3 ha	180 ha
Mesure A3 travail du sol	7.3 ha	37.9 ha
Mesure A4 couverture organique	0 ha	0.7 ha
Mesure A5 Engrais vert	0 ha	0.6 ha
Mesure A6 Apport de matière organique	0 ha	13.9 ha
Mesure A7 Haie brise vent	353 m2	461 m2

Les mesures A1.2 et A2.2 déjà engazonné et déjà enherbé ne seront plus disponibles en 2015. Pour la mesure A3 travail du sol ; les exploitations ayant déjà inscrit 5 ha ne pourront plus profiter de la mesure, sauf si l'OFAG répond favorablement à la demande de VitiSol d'accepter une modification de budget.

Pour les exploitations ayant déjà inscrit 5 ha il existe la possibilité d'inscrire en 2015 à nouveau 5 ha supplémentaires. Néanmoins la priorité est donnée aux exploitations qui n'ont pas atteint les 5 ha.

La Procédure d'inscription pour 2015 est :

- Parution dans le bulletin officiel et mise à disposition des documents sur le site [www.vitival.ch](http://www.vitival.ch) dès le 20 mars 2015.
- Envoi des dossiers par lettre recommandée dès le 13 avril et jusqu'au 8 mai 2015.

Chaque année l'inscription sera de nouveau ouverte de la même façon par une publication dans le BO et sur le site Vitival, jusqu'à la fin du projet en 2018.

## 10/ Divers

Mme Anne-Laure Décaillet profite de remercier le président du travail accompli et lui remet un cadeau

M. Christian Blaser profite de remercier M. Marc-Alain Solioz de la Commission technique et M. David Rossier du Comité de leur collaboration et leur remet un cadeau

Avant de clore, M. Conrad Briguet, directeur de la Haute école de viticulture et œnologie de Changins présente à l'assemblée la nouvelle formation de technicien(ne) vitivinicole.

Le président clôt l'assemblée générale et invite tout le monde à partager l'apéro.

Pour Vitival

Daniel Etter